



**Association Intercommunale d'Accueil de jour
des enfants, dite :**

RESEAU D'ACCUEIL DES TOBLERONES (RAT)

Extrait de procès-verbal de la séance du Conseil Intercommunal du 12 avril 2022 à Saint-George

Présidence : Madame Anne Stiefel

Liste des 15 Communes sur 16 représentées à la séance du 12 avril 2022 :

Arzier-Le-Muids	3 voix	Le Vaud	1 voix
Begnins	2 voix	Longirod	1 voix
Burtigny	1 voix	Marchissy	1 voix
Coinsins	1 voix	Prangins	4 voix
Duillier	2 voix	St-Cergue	3 voix
Genolier	0 voix	St-George	2 voix
Givrins	2 voix	Trélex	2 voix
Gland	12 voix	Vich	2 voix
		Total	39 voix

Le conseil intercommunal

Vu Le préavis N°01/2022 relatif au rapport de gestion et des finances du RAT pour l'année 2021.

Où Le rapport de la Commission de gestion et des finances.

Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

décide :

- D'accepter le rapport de gestion et des finances 2021 et les comptes 2021 et de donner décharge au CoDir- Préavis N°01/2022.

Conformément aux articles 112 et ss. LEDP : La demande de référendum doit être annoncée par écrit au Préfet du district de Nyon dans un délai de 10 jours, qui suivent la publication dans la FAO.

Pour le bureau du conseil intercommunal

La Présidente

Anne Stiefel

La Secrétaire

Vanessa Wicht

Gland le 13 avril 2022